



Otages ou acteurs ?



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Le mouvement de protestation qui a eu lieu ce vendredi à Deauville fait nécessairement réfléchir, quel que soit l'avis qu'on peut avoir sur la méthode utilisée ou les messages envoyés à cette occasion.

France Galop est une association, notre association

J'ai du mal à comprendre que tel ou tel dirigeant d'un syndicat représenté au sein des instances de France Galop conteste les décisions en utilisant la deuxième personne du pluriel: «À France Galop, vous avez décidé que... À France Galop, vous ne vous rendez pas compte que...» La formulation me semble impropre et ne correspond pas à la réalité. France Galop est une association dont les acteurs des courses sont les membres. France Galop, c'est «nous», et d'autant plus pour ceux qui siègent dans les instances représentatives au sein desquels ils ont été élus.

Je comprends évidemment les inquiétudes, les angoisses. Je partage les lourdes interrogations des acteurs du galop sur l'avenir de nos circuits financiers, sur les allocations, sur les recettes qui détermineront finalement les choix de gestion d'un élevage ou d'une activité de propriétaire. L'association PP organise régulièrement des rencontres sur le terrain – comme à Angers

Vendredi 12 décembre 2014 – N° 57

dimanche dernier. J'entends clairement ces craintes qui s'expriment et je constate ces situations qui se détériorent. Et le combat permanent – et souvent difficile – que je mène sur la priorité donnée aux allocations n'en est que plus justifié.

Sur la forme comme sur le fond, il faut faire attention à la formulation de ses positions. Nuire au fonctionnement des courses, ce n'est pas mettre devant ses responsabilités une administration abstraite. Affaiblir la situation budgétaire et l'image de France Galop, ce n'est pas *leur* nuire mais *c'est nous* nuire. Fragiliser la société mère, c'est affaiblir le bien commun, et tous ceux qui sont ensemble sur le même bateau. C'est se tirer une balle dans le pied.

Des questions tout à fait légitimes

Il y a quelques jours, Serge Tardy, Président du Syndicat des Propriétaires du Sud-Est a organisé sur l'hippodrome du Pont de Vivaux une manifestation pour attirer l'attention de France Galop sur l'évolution des allocations et sur la gestion des handicaps. Deux sujets importants et qui mobilisent à juste titre l'attention des propriétaires.

Sur le premier point, j'ai été particulièrement offensif dans la récente discussion sur le budget 2015. C'est dans la ligne de mon engagement très ferme et la question est l'objet central de mes propositions stratégiques au sein du Conseil d'Administration. C'est dire si je partage avec Serge Tardy la volonté de fixer une priorité absolue : les allocations.

Je me demande cependant ce qui est le plus responsable et le plus efficace. L'ensemble des élus au Comité de France Galop aura tout le loisir d'exprimer sa position lors de la prochaine réunion du Comité. Commencer par là, utiliser le mandat donné par les électeurs me semble nettement plus



constructif que l'organisation d'un *happening*, d'un spectacle télévisuel qui donne forcément une image dégradée.

Sur la question des handicaps, à la demande de Serge Tardy précisément, les Conseils ont débattu du sujet et réfléchi à la mise en place d'une procédure de contestation des valeurs attribuées. Une méthode que je pense plus payante.

Des torts évidemment partagés

Il faut dépasser les réactions à chaud, mais il faut aussi le reconnaître: lorsqu'on en arrive à une situation de blocage, les torts sont toujours partagés. Un de ceux imputables aux instances de France Galop est certainement de n'avoir pas su expliquer la situation et les décisions prises en conséquence, ou de les avoir expliquées trop tard, alors même que le processus de contestation était déjà lancé. Face à la réalité, il y a le ressenti, qui est souvent plus important que la réalité brute, même et surtout quand il caricature un peu les choses.

Un exemple de cette caricature ou de ce rejet *a priori* concerne le maintien de l'enveloppe des primes du plat en 2015 et son versement en deux échéances: un acompte de 90% des sommes prévues à la performance et un solde réglé en Janvier.

Comprendre - ou feindre de comprendre - que l'enveloppe distribuée au titre de la prime propriétaires allait baisser de 10% est un contresens. Le proclamer est affirmer une contre-vérité. Au contraire, après des débats difficiles, il a été obtenu un maintien intégral de la somme en jeu, en conservant l'équilibre des taux. Le mécanisme permet d'éviter un dérapage budgétaire. La perte prévisible de 38 millions d'euros pour France Galop en 2015 ne laisse pas de marge pour dériver.

Face à la rapidité de la circulation de l'information, mais aussi de la rumeur, nous devons ensemble faire le constat: la concertation et la communication doivent être repensées et redéfinies.

Savoir raison garder

Ce vendredi à Deauville, avec 7 courses courues sur 9 le pire a été évité. Aussi légitimes soient les inquiétudes des professionnels, il n'était pas envisageable de prendre des propriétaires en otage en empêchant leurs chevaux de courir. Les propriétaires ont besoin des allocations pour boucler une année rendue plus difficile encore avec cette hausse de la TVA insensée et contre-productive. Le report de deux courses n'est cependant pas anecdotique et pénalise les propriétaires, les éleveurs, les entraîneurs et leur personnel concernés. Cela nuit aussi à la recette globale.

J'ai entendu de la part de certains manifestants un appel à la solidarité des propriétaires avec les entraîneurs. Cette solidarité ne peut être à sens unique: les entraîneurs qui auraient bloqué toute la réunion (le terme de grève est usurpé) auraient-ils attendu que les propriétaires aient une attitude similaire dans les relations qui les lient? Ces propriétaires, ils ne vont évidemment pas suspendre l'entretien de leurs effectifs.

Le sens commun a donc finalement prévalu et je m'en réjouis. Il y a au moins un point sur lequel nous devrions tous être d'accord: nous sommes tous sur le même bateau, et si ce bateau coule nous coulerons tous ensemble, les propriétaires et les éleveurs de base, ceux qui forment le socle indispensable d'abord, et de manière définitive. Ce bateau, c'est France Galop dont nous devons être les acteurs et évidemment pas les otages.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr